



ENSEMBLE A SERS

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

N ° 28

DECEMBRE 2024

SOMMAIRE :

Page 1
Edito

Page 2 à 5
Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

Pages 6 à 8
Vie communale

Pages 9
Etat civil

Pages 10 à 14
Vie des associations

Pages 15 à 19
Des infos

Pages 20
Démarches administratives / divers

Responsable de Publication

M. Roland VEAUX

Commission de rédaction

Mme Christiane DUTEIL
M. Patrick MAGNON
M. Patrick ANDRIEUX
M. Lionel MAHERAULT

Horaires d'ouverture de la MAIRIE

LUNDI	}	9h00 à 13h00
MARDI		
JEUDI		13h30 à 17h30
VENDREDI		9h00 à 13h00
		13h30 à 16h00

MAIRIE DE SERS 16410
Tél. : 05.45.24.91.10
Fax : 05.45.24.03.32

Courriel :
mairie@serscharente.fr

Bulletin imprimé par nos soins
Dépôt légal N° 40/ 2002-LI

Numéro 28 / 2024
« Ensemble à Sers »

Le Mot du Maire

Nous voici arrivés en cette fin d'année 2024.

Notre France va mal, nous sommes entrés dans une période jamais connue sous la 5^{ème} République, excepté, mais à un degré moindre, en 1962 avec le renversement du Gouvernement Pompidou.

Le Président de la République par sa dissolution capricieuse de l'Assemblée Nationale a plongé le pays dans une situation politique et économique catastrophique. Il voulait, disait-il, une clarification !! L'absence de majorité ou de coalition prive le gouvernement de stabilité.

Nous avons toutes les raisons d'être inquiets pour nos dotations d'État ou pour les subventions nécessaires dans ce contexte.

Ces difficultés qui s'annoncent, coïncident avec l'arrivée de Noël, moments de partage, de joie et de solidarité.

Je sais combien cette période est attendue par tous, parents et enfants.

Ces moments ne seront pas sacrifiés car ils sont des repères pour nous tous. Noël est une période d'union, une lumière dans un quotidien difficile pour certains d'entre nous.

Noël doit être préservé de ces soubresauts.

Et dans ces périodes troublées, il faut se retrouver autour de ces fêtes toutes particulières car propres à chaque famille.

En 2025 malgré le contexte national et les contraintes budgétaires imposées par l'État qui grèvent nos finances, nous continuerons à agir pour le bien-être dans notre Commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Roland VEAUX

Votre information

- Sur le site internet
- Sur le bulletin municipal
- Sur la page Facebook
- Sur le panneau électronique
- Sur Panneau Pocket
- Sur les panneaux des villages

Réseaux sociaux

Le Maire rappelle que l'information municipale est diffusée sur « Panneau Pocket », le site internet « mairie-sers.fr », la gazette « Ensemble à Sers » et sur Facebook : « Mairie de SERS ».

Les autres sites ne relèvent pas de la responsabilité de la Mairie.

Votre Maire
Roland VEAUX

Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

Séance du 3 septembre 2024

Séances

Du

3 septembre

2024

-

5 novembre

2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 septembre 2024, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 23 août 2024

Présents : Mmes DUTEIL – VAUZELLE – DULAC – FANUCCI – VIGNAUD - MM VEAUX – MAHERAULT – MICHEL – RABAUD – MAGNON – ANDRIEUX – TESTEMALE – DOBY.

Absents excusés : Loïc LAFON avec pouvoir à Patrick MAGNON.

Secrétaire de séance : Jean Luc MICHEL

ORDRE DU JOUR :

1 – DEMANDES DE SUBVENTIONS : PLACE DE LA BASCULE

Monsieur DOBY rappelle que l'aménagement du bourg était prévu sur 2 étapes.

La place de la Bascule fait partie de la 2ème tranche.

Il rappelle les grandes lignes du projet qui tient compte des mesures environnementales actuelles. Cependant, ce projet ne pourra aboutir que si différentes subventions sont obtenues.

A cet effet, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter

- Les Fonds verts
- Le Département
- Les Fonds Européens

Adopté à l'unanimité du Conseil

2 – RESERVE INCENDIE

La création d'une réserve à Charbontières peut bénéficier d'une aide à hauteur de 5 000 € par Grand Angoulême.

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter cette aide avec l'accord unanime du Conseil Municipal.

3 – COMMANDE GROUPEE GRAND ANGOULÊME – Centrale d'achats

L'agglomération met en place un nouveau service permettant de bénéficier de tarifs négociés.

Chaque commune est invitée à se prononcer sur l'adhésion à cette formule.

Le coût est fixé à 0,21 centimes/habitant.

Le Conseil Municipal est unanime vis-à-vis de cette proposition. Madame MOREAU sera la responsable technique pour la commune.

4 – TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE

Faute d'information reçue, ce point est retiré.

5 – ADMISSION EN NON-VALEUR

Le comptable nous a fait savoir qu'une somme de 250 € n'a pu être recouvrée (location de la salle des fêtes). Il convient donc de l'admettre en non-valeur.

Accord unanime du Conseil Municipal.

6 – RECENSEMENT DE LA POPULATION

Monsieur le Maire signale que la Commune sera recensée en 2025.

A cet effet, il a pris un arrêté désignant Lionel MAHERAULT comme coordinateur titulaire et Gaëlle MOREAU suppléante.

7 – FONDATION DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire propose que la Commune adhère à la Fondation de France, compte tenu de notre église classée monument historique.

Accord unanime du Conseil Municipal.

8 – REMBOURSEMENT DE FACTURE

Un agent communal ayant passé une visite médicale nécessaire à la conduite de véhicule, sollicite le remboursement des frais.

Accord unanime du Conseil Municipal.

9 – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le gérant de la boucherie sollicite la Mairie quant à une participation financière, suite au remplacement du bloc climatiseur. Le bail commercial stipule que ce système reste à la charge du locataire.

Le Conseil Municipal ne donnera pas de suite favorable à cette demande, sachant qu'un effort a déjà été effectué avec le remplacement de la porte d'entrée.

10 – ROC DE SERS

Le Conseil Municipal ne donne pas de suite favorable à la proposition d'achat de la propriété de Madame MUDRY.

11 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire propose que la plaine de jeux soit inaugurée le 19 octobre.
- Monsieur le Maire souhaite que le 8 MAI 2025 dont la responsabilité de l'organisation de la commémoration incombera à la Commune, soit particulière. Il propose de demander à l'association « Jeep Memory » d'être présente.
- Monsieur le Maire rappelle que la balade des « Oies Sauvages » aura lieu les 21 et 22 septembre à Dignac.
- Monsieur Patrick MAGNON signale la proposition de Grand Angoulême, quant à l'organisation d'une soirée le 17 octobre, associant un spectacle et une petite randonnée. Cette proposition est acceptée par le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Séance du 5 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 novembre 2024, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 22 octobre 2024

Présents : Mmes DUTEIL – DULAC – VIGNAUD - MM VEAUX – MICHEL – RABAUD – MAGNON – ANDRIEUX – TESTEMALE – DOBY.

Absents excusés : Loïc LAFON

Lionel MAHERAULT avec pouvoir à Roland VEAUX

Marie-José VAUZELLE avec pouvoir à Christiane DUTEIL

Sandrine FANUCCI avec pouvoir à Jean Charles DOBY

Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

Séance
Du
5 novembre
2024

Secrétaire de séance : Christiane DUTEIL

Monsieur le Maire propose d'ajouter quelques points à l'ordre du jour concernant

- La lutte contre les frelons
- Les heures d'ouverture de l'agence postale
- La dénomination d'un chemin

Après acceptation, les élus abordent l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1 – CONVENTION EPF/MAIRIE

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention concernant l'achat de la propriété BESSE en 3 paiements (2024 – 2025 – 2026).

Accepté à l'unanimité.

2 – PADD du SCOT (Projet d'aménagement et de développement durables)

Le PADD est accepté à l'unanimité.

3 – TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE

Madame DUTEIL, adjointe, présente la proposition de tarification en vue de bénéficier de l'aide spécifique de l'Etat.

La grille est la suivante :

QF ≤ 600	601 ≤ QF ≤ 800	801 ≤ QF ≤ 1000	QF ≥ 1001
0.50 €	0.75 €	1.00 €	2.50 €

Accepté à l'unanimité.

4 – PERSONNEL

ASSURANCES

Monsieur le Maire propose que la Commune adhère au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion.

Accepté à l'unanimité.

5 – SUBVENTION A DES ASSOCIATIONS

Madame DUTEIL, adjointe, propose l'attribution d'une subvention

- de 300 € à l'association ROC and RUN
- et 300 € à l'association JEEP MEMORY.

Accord unanime du Conseil Municipal.

6 – CHEMIN DE JEAN DE SERS

A la suite de la demande d'un particulier souhaitant faire déplacer un chemin rural à JEAN DE SERS, et après que sont effectuées toutes les demandes, il convient de faire enregistrer cette situation par un notaire.

Il apparaît que le demandeur exige des conditions particulières.

Après un vote, ces exigences sont refusées

9 voix contre 3 pour 1 abstention

7 – LUTTE CONTRE LES FRELONS

Monsieur le Maire fait état d'une demande d'un particulier concernant la prise en charge des frais de destruction de nids de frelons.

Le Conseil décide de participer à hauteur de 50 %, plafonné à 50 € par nid.

Accord unanime du Conseil Municipal.

8 – AGENCE POSTALE

Monsieur le Maire propose une modification des heures d'ouverture de l'agence postale avec l'accord de l'agent responsable.

FERMETURE LUNDI

Ouverture **MARDI**

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

de 9h30 à 12h30

MERCREDI

**de 9h30 à 12h30
de 14h à 17h**

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9 – DENOMINATION D'UN CHEMIN

Le hameau de la Brande (Commune de DIRAC) est desservi par un chemin dont le départ s'effectue sur la Commune de SERS. Monsieur le Maire, avec l'accord de la mairie de DIRAC, propose que ce chemin soit dénommé « Chemin de la Brande ».

Accepté à l'unanimité.

10 – QUESTIONS DIVERSES**DECHETS**

Monsieur DOBY, conseiller délégué, fait le point sur les bornes déchets et propose l'implantation de 2 nouveaux sites (Fontenelles et Chez Léger).

SENTIER METROPOLITAIN

Monsieur MAGNON propose que SERS puisse bénéficier de l'extension de cet équipement culturel (nouvel itinéraire de randonnée) périurbain et de découverte du patrimoine local.

Une réunion est prévue en décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Inauguration de la plaine de jeux

La plaine de jeux a été inaugurée le samedi 26 octobre en présence de M Jean-Charles JOBART, sous-préfet, M Philippe BOUTY, président du conseil départemental et de M Xavier BONNEFONT, président du GrandAngoulême.

Les élus, habitants et personnalités se sont dirigés vers l'ancien champ de foire au son de la fanfare de La Couronne.



Le terrain ayant connu plusieurs destinations (marché aux bestiaux, dépôt d'ordures, terrain vague...) a été transformé en plaine de jeux pour petits et grands. L'espace des petits est entièrement clôturé pour rassurer les parents mais aussi les enseignantes de l'école et des assistantes maternelles du relais de Dignac. Les camping-caristes l'utilisent à l'occasion.



Le projet initial comprenait un City stade, projet abandonné suite au refus de l'Architecte de bâtiment de France.



Le coût est de 210 000€ financé à 80 % par des subventions (maximum autorisé)

« C'est un équipement important pour une commune comme SERS » a déclaré M BONNEFONT même si « des projets comme celui-ci sont parfois longs et difficiles à mettre en place » a complété M BOUTY. M JOBART reconnaît que « c'est un équipement magnifique et un lieu de rencontre en milieu rural, utile pour les familles ».

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle de fêtes

Jean-Luc MICHEL



Cérémonie du 11 novembre 2024



Les concitoyennes et concitoyens de Sers ont assisté à la cérémonie du 106ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, en présence des représentants des anciens combattants, des porte drapeaux et des enfants accompagnés par les enseignants de l'école de Vouzan.

Monsieur le Maire a lu le message adressé aux anciens combattants. Après la lecture des morts pour la France, les enfants de l'école de Vouzan ont lu des extraits de lettres d'un jeune français engagé en 1914 avant de chanter La Marseillaise.

Pour clôturer cette cérémonie, un vin d'honneur était servi à la salle des fêtes.



Lionel MAHÉRAULT



Nous avons le plaisir de vous annoncer que le repas des Aînés aura lieu le
Dimanche 19 Janvier 2025

Christiane DUTEIL



Roland VEAUX, Maire de SERS et le Conseil Municipal vous invitent
à la cérémonie des vœux du Nouvel An

DIMANCHE 05 Janvier 2025
à 11 heures Salle des fêtes

en présence de François BONNEAU
Sénateur

**MEILLEURS Vœux
2025**

Formation sécurité des agents des Communes de Sers , Vouzan et du SIVOS



Les élus du Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) des bois de la bergerie de Sers-Vouzan ont décidé de mettre en place des formations sur le plan local.

l'arrêt cardiaque, de l'obstruction des voies aériennes, des traumatismes, des brûlures, des plaies, des hémorragies.



En conséquence, la majorité des agents des écoles de Sers et de Vouzan et du service technique de Sers ont participé le lundi 08 juillet à une formation réglementaire.

Une partie théorique et une partie pratique qui consistaient à mettre les stagiaires en situations réelles.

Une formation assurée par l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Charente avec pour objectif :

Les participants, Laurence DESPLAT, Elisabeth BELLETIER, Cindy et Déborah FIMES, Muriel PINTO, Sylvie ARDOUIN, Benjamin MAUBRUN et Damien TILLARD, Alain LACOUTURE ont reçu un certificat de compétences et un livret PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1)

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

7 heures de formation qui peuvent sauver une VIE

Un programme très complet avec les méthodes nécessaires pour identifier et réagir au regard de la protection des victimes, des malaises, de la perte de connaissance, de

Lionel MAHÉRAULT

Sensibilisation aux « gestes qui sauvent »

Le 25 juin 2024 Amandine Rassin et Mathilde Lefebvre, deux infirmières bénévoles ont formé les élèves de la classe du CP de Madame Marion Bord, dans la salle des fêtes mise à disposition par la Commune de Sers.

Les infirmières ont rappelé quelques situations quotidiennes auxquelles les enfants pourraient être confrontés : « Saignement de nez, une personne qui s'étouffe ou une chute dans les escaliers ..».

Les infirmières ont décliné les numéros d'urgence en fonction de la situation « le 15, c'est le Samu ; le 18, les pompiers, et le 112, le numéro d'urgence pour l'union européenne ». Après avoir insisté sur l'analyse de l'état de la victime : « Est-elle consciente ou inconsciente ; respire-t-elle ou non ? »

Un temps fort pour les enfants, les mises en situation par groupe sous la forme de jeux de rôles à savoir acteurs et victime. Pour chaque situation, les enfants doivent réagir et traiter l'accident en respectant la méthode apprise et en



appelant les bons numéros d'urgence. Les enfants ont participé avec enthousiasme et rigueur..

Quelques principes ou conseils ont été martelés tout au long de l'après-midi : « Au téléphone avec le Samu ou les pompiers, je parle fort, je me présente complètement, nom, prénom, âge, je réponds aux questions, je donne mon adresse la plus précise possible, je ne raccroche pas, je fais en sorte que le portail et la porte soient ouverts ».

Au terme de cette instruction, les enfants avec beaucoup de fierté ont reçu un diplôme d'initiation au secourisme et un jeu de société sur « les gestes qui sauvent ».

Lionel MAHÉRAULT

**Naissances :**

Samuel David Ange PERILLAUD né le 04 Juillet 2024 à Chateaubernard (16)
Wyatt Bruno BOND né le 17 Octobre 2024 à Soyaux (16)
Apolline Louise MOLCARD née le 25 Novembre 2024 à Soyaux (16)
Nori Anite MASSON née le 06/12/2024 à SOYAux(16)

**Mariages :**

Frédéric GUITTON et Morgane Nicole Gisèle MAUGIS mariage célébré le 20 Juillet 2024
Thierry Jean-Marc MEILLAT et Sylvie Thérèse LE MOING mariage célébré le 10 Août 2024

Jean-Michel Christophe WYNAR et Julie Anne DUBRULLE mariage célébré le 26 Octobre 2024
Clément Jean DUBESSAY et Estelle Ingrid BOUFFIER mariage célébré le 2 Novembre 2024

**Décès :**

Marc Aristide GENTIL décédé le 16 Juillet 2024 à Saint-Michel (16)
Dominique CHASSEREAU décédé le 2 Novembre 2024 à Saint-Michel (16)
Marie-Louise CHAMOULAUD épouse PASTUREAU décédée le 5 Novembre 2024 à La Rochefoucauld
Yolande Marie-Claude PARACHOU épouse NEYSSENSAS décédée le 27 Novembre 2024 à Saint-Michel (16)

**MIMI NOUS A QUITTÉS**

Mimi, que tous les enfants de SERS ont bien connue, de son vrai nom Yolande NEYSSENSAS, est partie vers d'autres cieux. Elle a courageusement lutté contre la maladie.

Pendant de nombreuses années, elle a exercé les fonctions de cuisinière à la restauration scolaire.

Elle avait pris la suite de Mme BESSE, en congé de maladie. Avant de prendre sa retraite, elle avait formé, pour la succéder, notre cantinière actuelle Babeth.

Elle avait connu un très grand chagrin avec la perte de sa fille Corinne.

Originaire de Dordogne avec son mari Gilbert, le couple s'était fortement impliqué dans la commune.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.



Poulet Basquaise

On était 12 à préparer. Ils étaient 147 à le manger.

Dimanche 17 novembre, le poulet basquaise était au menu de l'Association Part'Âge. Tout le monde s'est bien régalé, et pour digérer, notre DJ nous a fait danser sur des airs de musette et années 80.

Je remercie les généreux donateurs, notre boulanger de Sers et les Fleurs de Chazelles, qui ont permis de proposer une tombola avec de nombreux lots très diversifiés. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 16 novembre 2025, même endroit, même heure.

Christiane DUTEIL



Réunion des associations

Le 12 novembre, s'est réunie la commission des associations, sous la direction de Monsieur le Maire et Christiane DUTEIL, adjointe.

Après un tour de table, chacun a pu s'exprimer sur ses différentes activités au sein de la commune (gym, théâtre, conférences, concerts, repas, cérémonies diverses, actions de l'APE, etc...)

La réunion s'est terminée avec le verre de l'amitié.

Christiane DUTEIL

Spectacle de David SIRE

C'était un jeudi soir, le 17 octobre dernier. En épilogue des SOIRS BLEUS, l'agglomération du GRAND ANGOULEME avait proposé à la Mairie de SERS d'accueillir cet énergumène, qui avait créé son spectacle au Théâtre d'ANGOULEME et qui, de manière itinérante présentait son numéro à DIRAC, SERS, puis SAINT GERMAIN et enfin LA ROCHE-FOUCAULD.



David SIRE proposait initialement de débiter le spectacle par une marche de 2km, qui n'eut pas lieu en raison d'une pluie trop abondante. C'est donc directement dans l'église de SERS que son intervention débuta. « FUGUER OR NOT FUGUER » fut tantôt un récit autobiographique, tantôt une rêverie amusante, tantôt un conte délirant, au sujet d'un homme passionné par la marche, qui devient père et es(père) transmette sa passion à son fils... qui n'adhère pas aux projets de randonnées de son père,

même en grandissant... De là une réflexion philosophique sur Toumaï, Lucie, les origines de l'homme, cet animal qui se mit à marcher et devint l'homo sapiens (celui qui pense), une fois son cerveau développé grâce à sa position verticale de bipède...

On ne pouvait pas tomber mieux comme thème dans notre commune de SERS, bien connue pour son roc préhistorique et ses sentiers de randonnée réputés aujourd'hui pour être les plus beaux de Charente. Ceci dit sans chauvinisme, ce sont nos visiteurs qui le disent !

Bref, ce fut une très belle soirée, qui se termina par un pot amical dans la salle des fêtes, où David dédicença quelques-uns de ses livres. Le lendemain, après une bonne omelette aux girolles et une nuit chez l'habitant, notre artiste David SIRE reprit sa marche sur les sentiers pour aller conter ses histoires, et livrer ses pensées philosophiques dans d'autres lieux, comme beaucoup d'autres hommes qui l'ont précédé.

Patrick M.





Soirée Dansante

SAMEDI 1 FÉVRIER

19h30

SALLE DES FÊTES DE VOUZAN

Entrée
Rougail de saucisse
Fromage
Dessert

REPAS 18€ ADULTES
10€ - 12 ANS





Sur réservation avant le 27 janvier 2025

06.70. 69.89.69

Merci de ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.

Vos clubs de gym à Sers

ENVIE DE RESTER EN FORME ET EN BONNE SANTE : LE SECRET : FAIRE DU SPORT DANS LA DETENTE ET LA BONNE HUMEUR, N'HESITEZ PLUS... REJOIGNEZ NOS CLUBS DE GYM

POUR VOUS MESDAMES : LES MOM'S GYM sont prêtes à vous accueillir dans une ambiance sportive et récréative, mêlant l'effort au plaisir de se retrouver. Cours assurés par un coach sportif.

- LE MERCREDI SOIR DE 19H A 20H30 A LA SALLE DES FETES (derrière la Mairie)

AU PROGRAMME : CARDIO - RENFORCEMENT MUSCULAIRE – ABDOS – FESSIERS – STRETCHING – RELAXATION – (prévoir un tapis de sol et des chaussures de fitness propres réservées pour la salle)

Pour tous renseignements : **Cathy LAMARQUE : 09 83 84 57 74 / Christiane HAUTHIER : 06 02 30 59 51**

POUR VOUS MESSIEURS : ASLVE. GYM HOMMES

- LE JEUDI SOIR DE 18.30 A 19H.45 A LA SALLE DES FETES (derrière la Mairie)

AU PROGRAMME : RENFORCEMENT MUSCULAIRE - ABDOS - ETIREMENTS- RELAXATION

(Prévoir également tapis + chaussures propres)

Pour tous renseignements : **Alain LAMARQUE : 09 83 84 57 74 / Michel PAILLERES : 06 14 71 59 87**

Le mouvement c'est la vie – Alors restons en mouvement et travaillons nos muscles. Quel que soit l'âge, la pratique d'une activité physique aide à maintenir la qualité de notre santé et reste notre meilleure alliée pour bien vieillir. Mais pas que... la vie, c'est aussi rire et profiter de bons moments de détente, c'est la devise de nos clubs.



La preuve en photos : nos Adhérents sont en super forme car nous prenons soin d'eux.



Alors si vous êtes prêtes et prêts à vouloir garder la forme, soulager vos douleurs ou simplement décompresser, rejoignez-nous... venez faire un essai... nous vous offrons les 2 premières séances.

A très bientôt.

A NOTER : La section « GYM HOMMES » organise depuis plusieurs années un repas « cagouilles » à la salle des fêtes de Sers. Pour 2025 ce sera le 15 MARS.

Cathy LAMARQUE

ASIVE GYM HOMMES

SERS

Samedi 15 Mars 2025

Soirée Cagouilles

Garbure royale
CAGOUILLES et leurs Frites
Plateau de Fromages
Salade
Dessert
Café
Vin Rouge

Possibilité de remplacer les Cagouilles
par de la Viande à la réservation.



19 h 30
Salle des fêtes

Adultes: 20 €
Enfants jusqu'à 10 ans: 10 €
RESERVATIONS
jusqu'au 8 Mars 2025
Mobile: 06 14 71 59 87
Tel: 05 45 24 97 11



PROGRAMME D'ASPI 16 (visites, Samedis de la Préhistoire et Matinales pour la saison 2024/2025)

- Le 21 septembre 2024 : « **Colloque international de la préhistoire : Les origines de hommes modernes en Europe, paléo moyen/paléo sup** » avec 4 intervenants (au lieu de 5, car Marcel Otte victime d'une chute), Bruno Maureille, Vincenzo Céluberti, Thibaut Deviese et Giacomo Giacobini. Visites du musée, du Roc de Sers et de la Quina.
- Le 29 octobre accueil au musée puis au Roc du groupe VMF à 14h30.
- Jeudi 31 octobre 2024, 18h15 « **Halloween au musée** » avec l'APE.
- Le 9 novembre 2024 « **Nomades de France, il y a 20 000 ans** » par Laure Fontana.
- Le jeudi 21 novembre, on apporte quelques outils à l'école de Sers.
- Le 5 décembre 2024 accueil au musée des « moyenne et grande » sections.
- Le 13 février 2025, accueil au musée des « petite et moyenne » sections.
- Le 22 février 2025 « **L'énigme Denisova** » par Silvana Condemi.
- Le 22 mars 2025 : « **Guerre et guerriers de l'âge du Bronze, en Europe moyenne (2300 – 800 avant J.-C.)** » par Jose Gomez de Soto.
- Le 17 mai 2025 « **La vie romanesque de Stanislas, duc de Lorraine** » par Michel Remillon.
- Le 28 juin 2025, « **La grotte de Shulgan Tash** » en Russie, dans l'Oural, par Jean-Michel Geneste.
- En juillet : une matinale de la préhistoire.
- Le 13 septembre 2025 « **Les femmes magdaléniennes de Pincevent et Verberie** » par Claudine Karlin. (saison 2025-2026).

Patrick Andrieux

SAMEDI 22 Février 2025
Les Samedis de la préhistoire

SERS (Charente)

14H30: VISITE COMMENTÉE du PREHISTO - SERS
588 rue Montalembert 16410 SERS (4 euros/adulte) puis départ en voiture pour le Roc de Sers.

17 H CONFÉRENCE
Salle des Fêtes de SERS

Silvana Condemi, paléanthropologue, Directrice de recherche émérite au CNRS rattaché à l'UMR 7268 ADES, Aix-Marseille Université.




L'énigme Denisova
Conférence: 4 € Adultes

SERS CHARENTE Grand Sers COC ASP1 16 Tel: 06 49 98 41 75

Les Samedis de la préhistoire

SERS (Charente)

SAMEDI 22 Mars 2025

14H30 VISITES:
Visite commentée du PREHISTO - SERS
588 rue Montalembert 16410 SERS
(4 euros/adulte) puis départ pour le Roc de Sers.

17h00 CONFÉRENCE
Salle des Fêtes de SERS

Guerre et guerriers à l'âge du Bronze
en Europe moyenne (2300 – 800 avant J.-C.)




Jose GOMEZ de SOTO
Docteur en archéologie et docteur d'Etat ès-lettres, directeur de recherche émérite au CNRS, a enseigné la protohistoire européenne aux universités de Poitiers et de Rennes, vice-président et conservateur du musée de la SAHC.

Conférence: 4 € Adultes

SERS CHARENTE Grand Sers COC ASP1 16 Tel: 06 49 98 41 75

SERS **SAMEDI**
17 Mai 2025

Les Samedis de la préhistoire

14H30 VISITES:
Visite commentée du PREHISTO - SERS
588 rue Montalembert 16410 SERS (4 euros/adulte)
puis départ pour le Roc de Sers.

17h00 CONFÉRENCE
Salle des Fêtes de SERS

Stanislas Leszczyński,
une vie romanesque

Né en 1677 dans une famille aristocratique polonaise, avec l'aide de son ami Charles XII roi de Suède, il monta sur le trône de Pologne en 1706 avant d'être destitué en 1709. Suite au mariage de sa fille avec le roi Louis XVI, il obtint le trône de Lorraine en voyage. Il fut déclaré brenn-tour de la Lorraine après son décès.



Michel Remillon, agriculteur et conférencier, président du Musée du Sel de Marsal.

Conférence: 4 € Adultes

SERS CHARENTE Grand Sers COC ASP1 16 Tel: 06 49 98 41 75



SERS



Nouveau calendrier de collecte 2025 :
votre **jour et fréquence** de collecte **changent !**



A compter du **lundi 6 janvier 2025**, le jour de collecte de votre bac noir (sac noir) **change**.

Vos déchets seront collectés dorénavant le **lundi matin, tous les 15 jours**.

Première collecte le **lundi 13 janvier (matin)**, puis le **lundi 27 janvier (matin)**, et ainsi de suite. (présentation la veille au soir)



Votre jour de collecte **ne change pas**.
Votre bac jaune (sac jaune) est toujours **collecté une fois par semaine**.

Téléchargez votre calendrier de collecte **2025** sur www.pluspropremaville.fr

Le service Déchets Ménagers

N° Vert 0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE





UN GRAND MERCI

A tous les habitants qui, sans attendre les cantonniers, nettoient devant leurs portes, fauchent les fossés, plantent des fleurs...



Le Maire

8 MAI 1945 - 8 MAI 2025 80 ANS

Il y a 80 ans, nos parents, nos grands-parents retrouvaient la liberté après 5 années de guerre et d'occupation par l'Allemagne Nazie.



Cette année il revient à notre commune l'honneur d'organiser l'anniversaire de cet anniversaire et à la demande de la municipalité, le JEEP MEMORY 44 apportera sa contribution afin de fêter cet événement et d'en faire une date qui marquera ce 80ème anniversaire

pour tous nos concitoyens ainsi que toutes celles et ceux des communes voisines et pourquoi pas de celles du Grand Angoulême.

La cérémonie aura lieu au Mémorial du « Chêne-Vert », suivie d'une autre au Monument aux Morts de SERS avant la réception rafraichissante prévue par Mr le Maire et les élus.

Nous souhaitons continuer cet anniversaire sur le WE des 10 et 11 mai où nous envisageons l'installation d'un minicamp militaire sur le jardin jouxtant l'église en même

temps qu'une exposition de matériel et d'objets en relation avec la 2ème guerre mondiale sans oublier les véhicules.

Ce WE se veut être le souvenir de toutes celles et ceux qui ont combattu et de celles et ceux qui ne sont pas revenus de ce conflit mondial mais qui se voudra aussi être un WE festif et convivial comme l'a été cette célébration du 8 mai en 1945.

Toutes les bonnes idées pourraient être associées à cet événement comme porter des tenues civiles d'époque, une animation musicale des années 40 et toutes autres idées dans le thème de l'événement et de l'époque.

Bien sûr pour que cette manifestation soit réussie il nous appartiendra de nous coordonner, de nous rencontrer et de communiquer sur un périmètre géographique le plus large possible et en collaboration étroite avec les communes partenaires de cet événement.

jeepmemory44@orange.fr Tel 06 07 24 24 78

mairie.sers16@wanadoo.fr Tel 05 45 24 91 10 Madame DUTEIL Christiane

Patrice ANTONY

Recensement de la population de la Commune de SERS



La Commune de Sers va réaliser le recensement avec la collaboration de l'Insee du 16 janvier au 15 février 2025.

La coordination du recensement sera assurée par Madame Gaëlle Moreau et Monsieur Lionel Mahéroult, nommés par arrêté de Monsieur le Maire.

Le recensement est obligatoire et indispensable pour la gestion de notre Commune. Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'état au budget de notre commune avec la dotation globale de fonctionnement. Le recensement permet aussi de prendre des décisions adaptées au besoin de la population.

Les notices seront déposées dans vos boîtes aux lettres. Vous aurez la possibilité de répondre au questionnaire de recensement par Internet en priorité si vous le souhaitez. Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet.

La commune a réalisé le recrutement de deux agents recenseurs à savoir :

Madame Nadège DELATTRE & Madame Agnès PACINI.

Nous vous demandons de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil.

Lionel MAHÉROULT



Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ? À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

VOUS AVEZ 60 ANS ET + ?

Une question ? Un besoin ?

**Le Département
vous accompagne**



DIRECTION DE L'AUTONOMIE
05 16 09 50 72



Pour toute demande concernant :

- ▶ la perte d'autonomie, les ateliers de prévention
- ▶ les services ménagers, le portage de repas, les aides techniques, les aides à la toilette
- ▶ le dossier d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa)
- ▶ les démarches pour entrer en EHPAD, en famille d'accueil, en structures personnes âgées
- ▶ les financements, l'aide sociale à l'hébergement



**Contactez la Direction de l'autonomie
du Département de la Charente**



Plus d'infos en flashant le QR Code
<https://bit.ly/Le-Departement-Vous-Accompagne>

www.lacharente.fr



À vos côtés
pour l'accès
aux droits

Café Andy

Parlons handicap

avec la Maison départementale
des personnes handicapées



1ère
BOISSON
OFFERTE

www.mdp-16.fr



Renseignements au 05.16.09.64.23

- **RUELLE / TOUVRE**

21/01/2025 de 17h30 à 19h

« Le Wilson 77 »

- **BARBEZIEUX**

18/02/2025 de 17h30 à 19h

« L'Alchimiste »

- **RUFFEC**

18/03/2025 de 17h30 à 19h

« La Kava »

- **SOYAUX**

15/04/2025 de 17h30 à 19h

« Restaurant Bar des Amis »

- **LA ROCHEFOUCAULD**

20/05/2025 de 17h30 à 19h

« Le Patio »

- **COGNAC**

17/06/2025 de 17h30 à 19h

« Le Duguesclin »

- **ANGOULEME**

01/07/2025 de 17h30 à 19h

« Le River »

- **CONFOLENS**

23/09/2025 de 17h30 à 19h

« Le Café de la Gare »

- **ROUILLAC**

14/10/2025 de 17h30 à 19h

« Le Zinc »

- **AUBETERRE / DRONE**

18/11/2025 de 17h30 à 19h

« Barbacane »

- **JARNAC**

09/12/2025 de 17h30 à 19h

« La Table de Joce »

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, vendredi 9h-13h

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 14h00 - 16h00

Rencontre avec le Maire sur rendez-vous.

En cas d'urgence,

Tél : **05.45.24.91.10**

Courriel: mairie@serscharente.fr

Site: mairie-sers.fr

AGENCE POSTALE

La Poste

Le bourg 16410 SERS

Tél : **05.45.61.39.88**

MOUVIBIUS

Transport à la demande personnes âgées,

Personnes handicapées, personnes isolées

115 Route de Vars – 16160 Gond-Pontouvre

Tél : **05.45.95.74.22**

Site: vosservicesadomicile.fr/association/aahpia-handibus/

GENDARMERIE

4 bld 11 Novembre

16110 La Rochefoucauld

Tél : **05.45.62.00.19**

Site: www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Médiation sociale

Association OMEGA

67 bd Besson Bey

16000 Angoulême

Tél : **05.45.38.69.83**

Site: www.omega16.net

ALVEOLE Accueil de loisirs

607 route du stade-16410 Dirac

Tél : **09.66.89.59.18**

Tél : **06.09.30.28.11**

Courriel : alveole@grandangouleme.fr

Site: jeunesse-vde.asso-web.com

Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

10 rue des écoles-16410 Dignac

Tél : **05.45.66.29.49**

Courriel : ram.dignac@grandangouleme.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

« Petit à Petit »

10 rue des écoles-16410 Dignac

Tél : **05.45.66.29.49**

Courriel : laep.dignac@grandangouleme.fr

CORRESPONDANT CHARENTE LIBRE

Claude RICHON

Tél : **05.45.23.03.64**

Courriel : clauderichon.seize@free.fr

France service

Bureau de poste

5 rue de la Clé-d'Or

16410 Dignac

Tél : **05.45 23 81 81**

Courriel: dignac@france-services.gouv.fr

Site: www.ecologie.gouv.fr/france-services

Pôle artistique « L'Epiphyte »

Route de la Boissière-16410 Dirac

Tél : **05.45.63.05.67**

Courriel: lepiphyte@cc-valleedelechelle.fr

Déchèterie Dirac

Ouverture de la déchèterie :

Hiver du (15/10 au 14/03)

Du Lundi au samedi :

9h à 12h et de 14h à 17h30

Eté du (15/03 au 14/10)

Du Lundi au vendredi :

8h30 à 12h et de 14h à 18h

Le samedi :

8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Fermée le dimanche et jours fériés

Route de Périgueux (Dirac/Dignac)

Tél : **05.45.25.04.01**

Quand sortir ma poubelle ?

ppmv.grandangouleme.fr/quand-sortir-ma-poubelle

CANTON BOEME-EHELLE

Conciliateur de justice :

permanence à la mairie

de Roulet Saint-Estèphe

Tous les 2èmes jeudis du mois.

RDV à la mairie

Tél : **05.45.66.30.08** ou

05.45.37.11.00

Courriel:

muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr

